



## PRÉPARER UN TESTAMENT PENDANT LA COVID-19 AU QUÉBEC - RÈGLES ADAPTATIVES

Afin de vous aider à planifier l'avenir, nous avons compilé les règles adaptatives qui s'appliquent à la préparation d'un testament lors de la COVID-19 au Québec.

Types de testaments	Conditions générales	Règles adaptatives - COVID-19
Testament olographe	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entièrement écrit par le testateur ;</li> <li>Signé par le testateur ;</li> <li>Homologué par la Cour supérieure ou un notaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>N/D</li> </ul>
Testament devant témoins	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rédigé par le testateur ou une tierce personne ;</li> <li>Signé par le testateur ;</li> <li>En présence de deux témoins (18+ ans) qui ne sont pas bénéficiaires du testament ou qui n'ont pas préparé le testament ;</li> <li>Les avocats entrent dans cette catégorie, mais ils ont l'avantage d'être enregistrés ;</li> <li>Contrôlé par la Cour supérieure ou par un notaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune modification formelle des exigences légales ;</li> <li>Peut être signé en utilisant des « moyens technologiques » ;</li> <li>Il est recommandé de consulter un avocat pour s'assurer que le processus et la technologie utilisés sont conformes aux formalités légales ;</li> <li>En ce qui concerne le processus de vérification du testament, qui peut se produire plusieurs années plus tard, la preuve de signature peut être un défi.</li> </ul>
Testament notarié	<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparé par un notaire ;</li> <li>Signé par le testateur en présence du notaire et d'un autre témoin ;</li> <li>Enregistré.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'ordonnance 2020-010 autorise les testateurs à signer un testament notarié en présence du notaire et à témoigner par des « moyens technologiques ».</li> </ul>

Pour en savoir plus sur notre pratique du droit des successions, veuillez communiquer avec les personnes-ressources suivantes :

	<p><b>Louis Thomas Bélanger</b>                  Avocat   Montréal                  ☎ +1 514 397 5260                  ✉ <a href="mailto:lbelanger@fasken.com">lbelanger@fasken.com</a></p>		<p><b>Antoine Aylwin</b>                  Associé   Montréal                  ☎ +1 514 397 5123                  ✉ <a href="mailto:aaylwin@fasken.com">aaylwin@fasken.com</a></p>
---	---	--	---